



Fondation du
Collège de France

Rapport d'activité 2024

Aux côtés
de la science
et du savoir

Rapport d'activité 2024

Fondation du Collège de France



Sommaire

Présentation et chiffres clés

6

Le Collège de France

7

La Fondation du Collège de France

8

Chiffres clés 2024

10

Temps forts 2024

12

Diffuser les savoirs

14

Soutenir la recherche

16

ZOOM SUR

Denis Duboule, Professeur au Collège de France

18

Soutenir les talents

21

ZOOM SUR

Juan Forero-Saboya, chercheur en chimie

Initiatives spécifiques

22

Avenir Commun Durable

24

Agir pour l'éducation

27

ZOOM SUR

Le Campus de l'innovation pour les lycées

28

Le Mécénat

30

Les Amis du Collège de France

32

Projets à soutenir

34

Gouvernance

36

Notre équipe

37

Comment nous soutenir ?

Édito

Aux côtés du Collège de France depuis 16 ans, notre Fondation reconnue d'utilité publique réunit mécènes et donateurs pour soutenir les projets scientifiques des professeurs et la transmission d'un savoir d'excellence auprès du plus grand nombre. En accompagnant le temps long et la liberté de la recherche, en soutenant l'engagement des plus grands scientifiques face aux grands défis de notre temps comme l'éducation ou la transition énergétique, mécènes et donateurs apportent un soutien déterminant à l'institution.

En 2024, la Fondation a soutenu les travaux de recherche du Collège de France et la diffusion des savoirs pour un montant total de près d'1,7 millions d'euros, en finançant 27 projets et en finançant 21 recrutements pour la recherche.

Les projets soutenus, de l'histoire ancienne à la biologie médicale, rendent compte de la diversité et du bouillonnement intellectuel de la recherche au Collège de France. Le recrutement des jeunes talents est essentiel pour la vitalité de la recherche et il représente une partie importante des financements apportés par la Fondation.

Les résultats de l'année 2024 confirment l'action déterminante de la Fondation en soutien du Collège de France. Pour accomplir ses missions, la Fondation peut compter sur des mécènes de premier plan, engagés dans la durée, et des donateurs particuliers fidèles qui contribuent à promouvoir et à porter les sciences françaises au plus haut niveau. Nous leur exprimons notre sincère reconnaissance.

Je tiens à remercier également toutes les personnes qui contribuent au succès des missions de la Fondation, les professeurs, les membres du conseil d'administration et du conseil d'orientation scientifique, l'équipe de la Fondation ainsi que les équipes du Collège de France avec qui nous travaillons main dans la main pour offrir à l'institution et à ses formidables chercheurs les moyens de leurs ambitions.

Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de préserver les valeurs que le Collège de France revendique depuis cinq siècles : la liberté de recherche, la rigueur scientifique, l'ouverture et la générosité dans l'accès au savoir.

Ensemble, poursuivons l'aventure de la science et de la connaissance !

JEAN-FRANÇOIS JOANNY,
Président de la Fondation du Collège de France



Le Collège de France

1530-2024 : 5 siècles de libre pensée et d'innovation

Institution unique en France et sans équivalent à l'étranger, le Collège de France est à la fois un centre de recherche de très haut niveau, engagé dans les grands enjeux scientifiques et sociétaux de notre temps, et un lieu ouvert à tous ceux qui ont soif de connaissance.

Le Collège de France doit sa création à François I^{er} qui nomma en 1530 les premiers lecteurs royaux. Leur fonction était d'enseigner des disciplines qui n'étaient pas encore admises à l'Université. Aujourd'hui, les anciens « lecteurs royaux » sont devenus des professeurs travaillant avec plusieurs centaines de chercheurs pour faire progresser nos connaissances dans tous les domaines.



La Fondation du Collège de France

2008-2024 : un soutien déterminant

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Collège de France a pour objectif la prospection et la collecte de fonds en faveur de la recherche et de la diffusion des savoirs.

Depuis sa création il y a plus de quinze ans, la Fondation du Collège de France a su mobiliser les mécènes et les donateurs pour apporter un soutien financier à la recherche et à son enseignement au Collège de France ainsi qu'au rayonnement scientifique de l'institution. Leur générosité a été déterminante pour développer des programmes de recherche, enrichir et numériser les fonds documentaires exceptionnels du Collège de France, renforcer les équipes scientifiques, équiper les laboratoires, encourager les échanges entre chercheurs et diffuser l'excellence scientifique au plus grand nombre.



Chiffres clés 2024

1 697 215 €
pour la science
et le savoir

27
projets de
recherche soutenus

21
recrutements
pour la recherche

Répartition des soutiens de la Fondation

EN 2024

50 %
sciences humaines
et sociales

38 %
sciences de la
matière et de la vie

12 %
projets transversaux



15
projets
en sciences
humaines
et sociales

9
projets en
sciences
de la matière
et de la vie

3
projets
transversaux

En 2024, la Fondation encourage la diversité des recherches menées au Collège de France en soutenant aussi bien des projets de recherche en sciences de la matière et de la vie qu'en sciences humaines et sociales.



14 000
personnes suivent
les activités de la
Fondation en 2024

Bilan financier 2024

Ressources liées à la générosité du public

EN 2024

Entreprises (mécénats)
1 965 000 €

Particuliers (dons et legs)
472 565 €

Autres ressources liées à la générosité du public
203 489 €



En 2024, 2 nouvelles entreprises mécènes s'engagent à soutenir les actions de la Fondation.

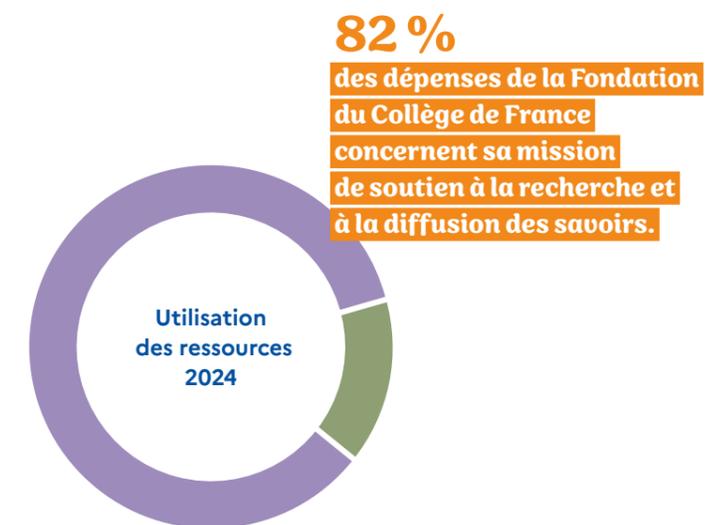
En 2024, la Fondation réalise une nette progression de sa collecte de mécénat, de dons et de legs.

Utilisation des ressources

2024

Missions sociales
1 697 215 €

Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement
365 087 €



Temps forts 2024

12 janvier

Lancement du cycle de conférences de la Pr Esther Duflo dans le cadre de l'initiative **Agir pour l'éducation** : « Approches expérimentales en éducation ».

1^{er} février

Leçon inaugurale du Pr Kyle Harper, **chaire Avenir Commun Durable** : « Changements climatiques et dynamiques sociales : perspectives historiques sur le grand défi ». (1)

7 mars

Leçon inaugurale du Pr Louis Fensterbank, **chaire Activations en chimie moléculaire**. La Fondation soutient l'installation de son laboratoire et le recrutement de ses équipes au Collège de France.

15 mai

La **Fondation ENGIE** devient **mécène** de l'initiative Agir pour l'éducation.

31 mai

LVMH, grand **mécène du Collège de France**, renouvelle son engagement pour deux ans.

18 juin

Colloque du Pr Luigi Rizzi, **chaire Linguistique générale**, soutenu par la Fondation : « Syntactic Cartography and African Languages ».

28 octobre

Inauguration de l'exposition « **Vins, huiles et parfums : voyage archéologique autour de la Méditerranée antique** » soutenue par la Fondation. (2)

13 novembre

Cérémonie de **remise de la Bourse Anna Caroppo** au Collège de France : Serena Causo, jeune chercheuse en papyrologie est la lauréate 2024. (3)

23 et 24 novembre

La Cité de la réussite réunit au Collège de France des grandes personnalités du monde scientifique, politique et entrepreneurial pour deux journées de débats sur le thème de la confiance.

26 novembre

Conférence dédiée aux donateurs de la Fondation avec le Pr Stanislas Dehaene « L'imagerie cérébrale : face à face avec son cerveau ». (4)



1



2



3



4

Diffuser les savoirs

550 000 €
dédiés à la diffusion
des savoirs en 2024

12
projets de diffusion
des savoirs soutenus
en 2024

Faire rayonner l'excellence de la recherche

Depuis le XVI^e siècle, les cours du Collège de France sont gratuits et ouverts au public sans condition de diplôme ni d'inscription. La communauté des professeurs du Collège de France couvre chaque année plus de 50 disciplines de recherche dans six grands domaines des sciences et des lettres : Mathématiques et sciences informatiques ; Physique, chimie et sciences de l'univers ; Sciences de la vie ; Histoire et archéologie ; Lettres, arts, langage, philosophie ; Sciences sociales. Le soutien des donateurs et mécènes de la Fondation permet de démultiplier la portée des enseignements du Collège de France et contribuer ainsi à une meilleure information de tous.

Découvrez quelques exemples de projets soutenus en 2024.



La professeure Esther Duflo, titulaire de la chaire Pauvreté et politiques publiques.

Conférences « Agir pour l'éducation »

Le système éducatif français est confronté à des défis de taille, qu'il s'agisse de la baisse du niveau de compétences en mathématiques depuis une trentaine d'années, ou encore de l'écart d'apprentissage croissant entre les enfants issus de milieux défavorisés et plus favorisés. Chaque année, les professeurs du Collège de France organisent un cycle de conférences autour de l'apprentissage et de ses méthodes dans le cadre de l'initiative Agir pour l'éducation (voir page 24). Organisé par la professeure Esther Duflo, titulaire de la chaire Pauvreté et politiques publiques et prix

Nobel d'économie 2019, le cycle de conférence Agir pour l'éducation 2024 a permis d'initier une dynamique de recherche collective sur la thématique de l'expérimentation en éducation et de la recherche translationnelle, outils essentiels pour soutenir l'élaboration de politiques éducatives efficaces.

→ En 2024, grâce aux donateurs et mécènes, le Collège de France a pu organiser de nombreux colloques et séminaires rassemblant les meilleurs scientifiques nationaux et internationaux.



Amphore pseudo-panathénaïque ornée de deux Athéna Promachos. Céramique peinte, 480-450 av. J.-C. Musée du Louvre.

Exposition : voyage dans la Méditerranée antique

Pendant près de cinquante ans, l'archéologue Jean-Pierre Brun, professeur au Collège de France, s'est consacré à l'étude des techniques et des économies de l'Antiquité, en fouillant les quartiers artisanaux de Pompéi, en s'intéressant à la viticulture en Gaule ou encore en reconstituant la chimie des parfums grecs. Un exposition au Collège de France intitulée « Vins, huiles et parfums : voyage archéologique autour de la Méditerranée antique » a retracé ses passionnants travaux.

→ Au fil du temps, les professeurs ont accumulé des savoirs et des documents exceptionnels. Le soutien des donateurs contribue à la conservation de ce patrimoine mis à la disposition de tous.

VIDÉOS



De nouveaux formats pour parler d'Histoire

Entre-Temps est une revue numérique d'histoire actuelle, rattachée à la chaire Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e-XVI^e siècle du professeur Patrick Boucheron.

Entre-Temps cherche avant tout à rendre visible la diversité et l'inventivité des formes d'écritures de l'Histoire, en restituant la parole et les travaux d'historiennes et d'historiens, mais aussi d'artistes, d'enseignants ou d'écrivains qui se saisissent du matériau historique dans une perspective de création ou de transmission. Avec le

soutien de la Fondation, la revue a lancé un nouveau format d'entretiens filmés. Intitulés « Entre-vues », ces entretiens sont diffusés chaque mois et en accès libre sur le site de la revue et sur YouTube. Ces réflexions sont complétées par des tables rondes favorisant l'échange avec le public ainsi qu'un nouveau format de podcast. A découvrir sur entre-temps.net.

→ La Fondation accompagne la diffusion du savoir en libre accès sur le site du Collège de France, sur YouTube et sur les différentes plateformes de podcasts.



NOTRE ACTION

Favoriser les échanges au sein de la communauté scientifique

Accompagner la diffusion des savoirs en libre accès

Enrichir et numériser les fonds documentaires du Collège de France

Faire rayonner la recherche française à l'international

Soutenir la recherche

1 150 000 €
dédiés à la recherche
en 2024

15
projets de recherche
soutenus en 2024

Accompagner l'excellence de la recherche française

En soutenant l'histoire ancienne aussi bien que l'innovation numérique, la Fondation contribue à faire vivre le bouillonnement intellectuel qui fait l'ADN du Collège de France, un écosystème de disciplines qui viennent se nourrir les unes des autres. Energies, innovation médicale mais aussi cultures et sociétés, ici les plus grands chercheurs s'attachent à comprendre notre monde et à inventer celui de demain.

Découvrez quelques exemples de projets soutenus en 2024.

Fouilles archéologiques au Proche Orient

Le site de Larsa est une des cités majeures de la Mésopotamie des débuts du II^e millénaire av. J.-C., aujourd'hui en Irak. Elle fait l'objet de fouilles françaises depuis les années 1930. Les fouilles récentes ont livré un important matériel épigraphique (relatif aux inscriptions), démontrant la nécessité de la présence d'un épigraphiste sur le terrain, capable d'apporter immédiatement, grâce aux textes, des éléments de datation et d'identification des bâtiments. Le soutien de la Fondation a permis à Antoine Jacquet, épigraphiste au Collège



de France, de participer à la campagne. Ces recherches visent à améliorer la compréhension du site, notamment en ce qui concerne l'urbanisme, les remparts et canaux, les structures hydrauliques et le cœur monumental de la cité.

Histoire normative du Collège de France

À l'approche des 500 ans du Collège de France en 2030, le Pr Dario Mantovani chaire Droit, culture et société de la Rome antique, mène un ambitieux projet visant à publier les règles et statuts du Collège de France depuis son origine pour étudier son histoire institutionnelle et administrative. Le projet s'appuie sur l'expertise d'une archiviste paléographe dont le travail consiste à repérer des documents anciens. Rassembler ces documents permet d'apporter des précisions sur des éléments de l'histoire de l'institution jusqu'ici restés flous, comme les conditions d'enseignement à certaines époques ou encore les liens du Collège de France à l'université de Paris.



NOTRE ACTION

Développer des programmes de recherche

Équiper les laboratoires

Renforcer les équipes scientifiques

Soutenir les missions sur le terrain

Soutenir les travaux des professeurs

Maintenir la recherche au Collège de France au plus haut niveau nécessite aujourd'hui des engagements financiers élevés en complément des subventions de l'État. Le soutien de la Fondation est déterminant pour offrir aux scientifiques les meilleures conditions de recherche. Lorsqu'un nouveau professeur est élu sur une chaire statutaire au Collège de France, la Fondation peut faciliter son arrivée en finançant l'équipement de ses laboratoires ou le recrutement de son équipe de recherche.

Installation de chaires soutenues grâce à la Fondation :



PR JEAN-JACQUES HUBLIN

2022
chaire Paléanthropologie

Jean-Jacques Hublin est paléanthropologue, auteur de nombreux travaux sur l'évolution des Néandertaliens et sur les origines africaines des hommes modernes. Il a joué un rôle pionnier dans le développement de la paléanthropologie virtuelle, qui fait appel aux techniques de l'imagerie médicale et à l'informatique pour reconstituer et analyser les restes fossiles. En combinant l'anthropologie et l'archéologie avec d'autres sciences naturelles et sociales, son équipe de recherche étudie comment la biologie, la culture et l'écologie des Hominines ont interagi au cours de leur évolution.



PRE SONIA GAREL

2020
chaire Neurobiologie et immunité

Les recherches de Sonia Garel portent sur le développement des circuits cérébraux, aussi bien d'un point de vue fondamental qu'appliqué à la compréhension de certaines pathologies. Ses travaux l'ont menée à décrypter le rôle de la migration cellulaire et des interactions transitoires dans le développement cérébral, avec un focus sur les cellules immunitaires résidentes du cerveau, les microglies.



PR LOUIS FENSTERBANK

2023
chaire Activations en chimie moléculaire

La synthèse moléculaire est la science qui consiste à transformer des molécules pour en créer de nouvelles plus élaborées. Physiquement, elle requiert de former de nouvelles liaisons entre des atomes grâce à un processus d'activation moléculaire qui peut être thermique, photochimique, mécanique ou reposer sur une catalyse. Face aux défis de la transition énergétique, Louis Fensterbank travaille à développer de nouvelles méthodes de synthèse qui s'inscrivent dans une logique plus durable.



PR DENIS DUBOULE

2024
chaire Évolution des génomes et développement

Spécialiste en génétique moléculaire et biologie développementale, Denis Duboule s'intéresse tout particulièrement aux mécanismes de régulation génétique qui régissent l'expression des gènes et le développement embryonnaire. (Découvrir les recherches de Denis Duboule page 16)

Denis Duboule, professeur au Collège de France

Dans son cours de l'année 2024, "la Fabrique des embryons", le Professeur aborde la révolution expérimentale qui permet désormais aux chercheurs de concevoir des embryons in vitro pour mieux comprendre notre origine et les causes des stérilités humaines. Défi scientifique et médical, ces avancées autour de l'embryon posent aussi la question de l'information du public sur leurs enjeux éthiques, préoccupations très présentes au sein de la communauté scientifique et des laboratoires impliqués dans ces expériences. Décryptage par Denis Duboule.



La compréhension de notre origine personnelle, de notre développement embryonnaire, a fasciné des générations de scientifiques et de philosophes. Cette question essentielle a trouvé des débuts de réponses à l'aube du 20^e siècle avec l'émergence à la fois d'une approche expérimentale de l'embryon, qui deviendra peu à peu la biologie du développement, et de la génétique. Ces deux disciplines ont largement contribué à nos connaissances actuelles des mécanismes mis en jeu par un œuf fertilisé, cellule unique, pour donner un embryon fonctionnel avec ses milliards de cellules spécialisées. Toutefois, certains animaux se sont mieux prêtés que d'autres à ces analyses et presque l'intégralité de ces connaissances provient d'espèces plus ou moins éloignées des mammifères, telles que les mouches *Drosophiles* ou les grenouilles, chez qui les embryons se développent rapidement et dans un milieu extérieur, de façon visible et accessible. Or si nous savons aujourd'hui que les principes fondamentaux de l'embryologie sont conservés chez tous les animaux, des différences importantes de mise en œuvre existent entre des espèces même proches les unes des autres. Chez les mammifères dont

nous faisons partie, la question se complique car l'embryon s'implante dans l'utérus et devient donc rapidement inaccessible aux chercheurs, et ceci précisément au moment où certains événements cruciaux vont se dérouler. C'est en effet pendant cette période post-implantation que l'embryon va s'organiser dans l'espace, acquérir ses axes principaux, sa tête, ses membres, et la bonne position de ses futurs organes. Par conséquent, la plupart des connaissances actuelles sur cette phase critique de notre embryogenèse provient de l'étude de la souris de laboratoire, un système expérimental de choix déjà utilisé au milieu du 19^e siècle par le moine Gregor Mendel, avant qu'il ne se concentre sur les plantes et le croisement des pois. Toutefois, à plusieurs égards, l'embryon humain présente des différences remarquables avec celui des rongeurs, d'où la nécessité de pouvoir l'étudier directement, en particulier, à ces stades délicats, une entreprise impossible il y a encore quelques années.

Aujourd'hui, des systèmes alternatifs ont vu le jour qui ouvrent de nouvelles perspectives. En particulier, il est maintenant possible de produire des pseudo-embryons en culture grâce à l'utilisation de cellules souches

embryonnaires, ne faisant pas appel à l'obtention de vrais embryons. Ces cellules humaines qui, à l'origine, dérivent soit d'un embryon surnuméraire issu d'une FIV (cellules ES) ou de tout autre type cellulaire obtenu par biopsie et après induction d'une reprogrammation génétique (cellules iPS), sont disponibles et plusieurs protocoles expérimentaux dans lesquels ces cellules souches, avant ou après différenciation, sont agrégées ensemble, permettent de produire des structures biologiques ressemblant parfois à s'y méprendre à des embryons à divers stades du développement précoce. Différents types de mélanges de cellules et de protocoles de culture peuvent alors donner des pseudo-embryons de natures variées, présentant certaines des caractéristiques spécifiques d'embryons authentiques. Toutefois, aucun d'entre eux ne possède l'ensemble des types cellulaires et des fonctionnalités constitutifs de vrais embryons humains.

Grâce à l'amélioration spectaculaire des systèmes et des conditions de croissance d'embryons en bouteilles, ces pseudo-embryons peuvent être cultivés in vitro permettant le développement embryonnaire

" La reproduction des humains est un processus peu fiable, beaucoup moins performant que dans d'autres espèces de mammifères. "

ex-utero de continuer jusqu'à des limites jamais atteintes auparavant. **D'un point de vue fondamental, cela démontre la capacité extraordinaire de cellules souches embryonnaires collées ensemble à s'autoorganiser dans le temps et dans l'espace pour produire une structure cohérente, de laquelle des tissus embryonnaires fonctionnels vont émerger au bon moment et au bon endroit.** Comment et sous quelle forme cette propriété inattendue est-elle codée dans l'ADN de ces cellules ? Comment les cellules se parlent-elles et s'organisent-elles en société ? Ces questions, qui restent pour l'instant sans réponse, font actuellement l'objet d'approches expérimentales qui sans nul doute conduiront à des découvertes remarquables dans les années à venir.

Outre ces connaissances essentielles en recherche fondamentale sur notre origine embryonnaire, ces nouveaux types de pseudo-embryons devraient à l'avenir permettre de comprendre les causes multiples des très nombreuses stérilités constatées chez les humains. En 2021 en effet, 10 pourcent des couples en France étaient en échec de procréation et près de 4 pourcent des 750 000 enfants nés cette année-là le furent grâce à l'une ou l'autre technique de procréation assistée. Dans ce dernier cas, toutefois, cela ne représente que 20 % des tentatives effectuées en officine. Ces chiffres montrent bien à quel point la reproduction des humains

est un processus peu fiable, beaucoup moins performant que dans d'autres espèces de mammifères. Quelles sont les causes de ces fragilités ? Y a-t-il une raison évolutive pour laquelle cet état de fait aurait pu être sélectionné chez *Homo sapiens* ? Le fait de pouvoir disposer de ces pseudo-embryons humains à ces stades de développement et en quantité suffisante devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes en jeu lors de la formation de l'embryon précoce et de son implantation dans la muqueuse utérine, et ainsi d'en déduire certaines des raisons soit intrinsèques (dues à l'embryon lui-même), soit extrinsèques (dues à l'environnement utérin et hormonal), conduisant à ce taux d'échec élevé.

Ces développements récents bouleversent quelque peu notre regard sur l'embryon humain, le transformant de facto en possible objet d'expérience. Cela oblige à replacer ces approches dans un cadre éthique et légal acceptable, une préoccupation très présente au sein même de la communauté scientifique et des laboratoires impliqués dans ces expériences. Car même si ces pseudo-embryons rappellent clairement, ne sont pas d'authentiques embryons humains dans le sens où ils ne sont pas capables de s'implanter et, par conséquent ne pourraient pas se développer à terme, ils n'en restent pas moins des entités biologiques dérivées de cellules humaines, avec parfois des cellules cardiaques fonctionnelles et même des structures ressemblant à des parties de notre cerveau. Une réflexion multidisciplinaire est donc nécessaire afin de fixer les limites à ne pas dépasser, limites qui d'ailleurs sont pour certaines d'entre elles déjà établies

par le cadre légal actuel. Par exemple, ces pseudo-embryons ne peuvent pas être cultivés plus longtemps qu'un certain nombre de jours, au-delà duquel ils doivent être détruits. Aussi, les buts et les connaissances à atteindre par ces recherches doivent être clairement exposés et le fait d'essayer de produire des embryons humains à partir de cellules souches comme une alternative future aux outils actuels de la procréation médicalement assistée ne devrait pas faire partie des justificatifs acceptables.

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas exclu que l'amélioration des conditions de production et de culture permettent à l'avenir à ces pseudo-embryons de s'approcher inéluctablement du statut d'embryons à part entière, ce qui poserait alors d'autres questions fondamentales tant éthiques et philosophiques que sociétales, sur leur utilisation. À la source de ce questionnement se trouvent à la fois les définitions même d'un embryon et de son statut, et l'impact sur ces définitions de la façon dont cet embryon serait produit et porté, biologiquement parlant. Il y a plus de quarante ans, la naissance de Louise Brown par fécondation in vitro avait posé la première pierre de cette réflexion, nous arrivons sans doute maintenant à l'étape suivante, qui promet d'être passionnante pour autant qu'elle se déroule dans un climat serein d'échanges multidisciplinaires et constructifs.

→ **La Fondation du Collège de France a apporté son soutien à l'installation et à l'équipement des laboratoires de la chaire Evolution du développement et des génomes.**

Soutenir les talents

Attirer le meilleur de la recherche mondiale

Mener des recherches d'excellence nécessite aujourd'hui non seulement des moyens techniques innovants, mais aussi d'attirer les plus grands talents, y compris les plus jeunes. Chaque année, le Collège de France accueille des chercheurs talentueux, venus du monde entier travailler au côté des professeurs.

Encourager dans la durée la curiosité et l'audace de ces talents est essentiel pour la vitalité de la recherche. En permettant le recrutement de nombreux chercheurs, la Fondation apporte un soutien direct aux professeurs pour mener une recherche libre et ambitieuse.

Découvrez quelques exemples de chercheurs soutenus par la Fondation en 2024.

21 recrutements pour la recherche en 2024

“ Il faut pouvoir garder les jeunes et brillants chercheurs formés en France mais aussi attirer les meilleurs talents étrangers, tous ceux qui inventeront les sociétés de demain. ”

Pr SERGE HAROCHE
Prix Nobel de physique 2012



AKIM VIENNET
directeur pédagogique de MathAData
Équipe : Chaire Sciences des données

Aux côtés du Pr Stéphane Mallat, Akim Viennet développe le programme MathAData qui propose aux lycéens d'aborder les mathématiques par l'expérimentation numérique, en traitant des problèmes basés sur l'exploitation de jeux de données réelles pour des applications industrielles, médicales ou financières très concrètes. Porté par l'initiative Agir pour l'éducation, le programme ambitionne de proposer une façon différente d'enseigner les mathématiques au lycée, avec comme objectif à terme d'inciter davantage d'élèves à choisir des études scientifiques.



LOUISE GENTIL
postdoctorante en histoire

Équipe : Chaire Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e - XVI^e siècle

Aux côtés des Prs Patrick Boucheron et François-Xavier Fauvelle, Louise Gentil développe un projet de recherche visant à analyser les socio-agrosystèmes préindustriels et réfléchir à la manière dont il est possible d'historiciser le rapport des sociétés à leurs environnements. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'initiative Avenir Commun Durable qui encourage des projets de recherche ambitieux portant sur tous les enjeux liés au changement climatique.



MATTEO BACHTOLD
doctorant en théologie

Équipe : Chaire Milieux Bibliques

Aux côtés du Pr Thomas Römer, Matteo Bachtold participe à un projet original autour de l'eau atmosphérique. Développée dans le cadre de l'initiative Avenir Commun Durable, l'étude mêle droit international, ethnographie, histoire et théologie pour engager une réflexion approfondie sur les moyens permettant d'assurer une gestion durable et équitable de l'eau atmosphérique.



COLOMBE SAILLARD
doctorante en sociologie

Équipe : Chaire Sociologie du travail créateur

Aux côtés du Pr Pierre-Michel Menger, Colombe Saillard s'intéresse aux parcours scolaires en mathématiques en France. Ses travaux visent à mettre en lumière certains mécanismes explicatifs des disparités genrées d'orientation en mathématiques particulièrement saillants depuis la dernière réforme du lycée, afin d'imaginer des leviers d'action efficaces notamment au niveau de l'accompagnement à l'orientation dans les établissements.



CASSANDRA POTIER-WATKINS
chercheuse en neurosciences

Équipe : Chaire Psychologie cognitive expérimentale

Aux côtés du Pr Stanislas Dehaene, Cassandra Potier-Watkins s'intéresse aux mécanismes de l'apprentissage de la lecture et du calcul chez l'enfant avec pour objectif le développement d'outils pédagogiques innovants, adaptés aux besoins des élèves. Elle dirige le programme Excello qui développe notamment la méthode de lecture Kalulu, diffusée en milieu scolaire pour améliorer l'apprentissage de la lecture chez l'enfant.



SARAH VIGUIER
ingénieure d'études

Équipe : Chaire Neurobiologie et immunité

Le soutien de la Fondation a permis à la professeure Sonia Garel de renforcer son équipe scientifique avec plusieurs recrutements comme celui de Sarah Viguier. Avec son équipe, elle travaille au quotidien pour mieux comprendre le développement de nos circuits cérébraux et leurs liens avec notre système immunitaire.



RAFAELA BECHARA
postdoctorante en chimie

Équipe : Chaire Activations
en chimie moléculaire

Aux côtés du Pr Louis Fensterbank, Rafaela Bechara met en œuvre de nouveaux processus d'activation par photochimie afin de promouvoir de nouvelles réactivités. Ces travaux s'inscrivent dans une approche de recherche fondamentale qui vise au développement d'une synthèse moléculaire plus durable et à ses applications. Elle s'intéresse notamment à la conception de dérivés d'acides aminés et explore de nouvelles voies de synthèse en s'appuyant sur une chimie innovante du bismuth.



SERENA CAUSO
doctorante en papyrologie

Équipe : Chaire Culture écrite de l'Antiquité
tardive et papyrologie byzantine

Aux côtés du Pr Jean-Luc Fournet, Serena Causo s'intéresse à la technologie de l'écriture sur papyrus dans les documents administratifs de l'Antiquité. Son projet de recherche fascinant explore la pratique de la pièce jointe et comment cette organisation matérielle des documents structurait la communication à l'époque romaine. Serena Causo est lauréate de la Bourse Anna Caroppo - Fondation du Collège de France 2024.



JULIEN LING
postdoctorant en finances

Équipe : Chaire Équations aux dérivées
partielles et applications

Aux côtés du Pr Pierre-Louis Lions, Julien Ling participe à un passionnant projet de recherche pour comprendre et anticiper l'évolution des pratiques agricoles dans un contexte de changement climatique. Développé dans le cadre de l'initiative Avenir Commun Durable, le projet MATS, acronyme de « Modeling Agricultural TransitionS », aborde de multiples thématiques comme les risques systémiques sur les marchés des matières premières agricoles ou encore l'assurance des terres agricoles en France.

“ Cette année au Collège de France est une occasion unique de travailler dans un environnement scientifique d'une richesse incomparable, entourée de chercheurs de premier plan. ”

SERENA CAUSO
lauréate de la Bourse
Anna Caroppo 2024

Juan Forero-Saboya, chercheur en chimie soutenu par la Fondation

Aux côtés du Pr Jean-Marie Tarascon, le postdoctorant Juan Forero-Saboya travaille à créer des batteries plus durables, recherche indispensable pour imaginer les véhicules électriques de demain ou encore permettre le stockage des énergies renouvelables. Rencontre avec ce jeune chimiste dont les travaux ont été soutenus par la Fondation du Collège de France.



Vous vous intéressez aux batteries sodium-ion, une technique de stockage de l'énergie électrique. Pourquoi développons-nous ce type de batteries aujourd'hui ?

Traditionnellement, les batteries lithium-ion ont dominé le paysage du stockage de l'énergie, avec des applications allant des appareils mobiles aux véhicules électriques. Cependant, le développement de la technologie lithium-ion dans les années 1970 s'est fait parallèlement à celui des batteries sodium-ion. Bien que les deux technologies fonctionnent sur des principes similaires d'intercalation des ions, les batteries lithium-ion se sont d'abord imposées en raison de leur plus grande densité énergétique par unité de masse, ce qui a conduit à une commercialisation à grande échelle dans les années 1990, laissant les batteries sodium-ion dans l'ombre.

“ Notre objectif est de créer des batteries capables de supporter de nombreux cycles de charge-décharge tout en conservant une capacité de stockage optimale. ”

Ces dernières années, la prise de conscience des limites des ressources et les préoccupations environnementales ont conduit à une réévaluation des technologies des batteries. Les ressources en lithium sont limitées et inégalement réparties, ce qui pose des problèmes économiques et géopolitiques. En revanche, le sodium, plus abondant et largement distribué, constitue une alternative attrayante qui pourrait atténuer ces problèmes et déboucher sur une technologie plus rentable et plus accessible.

Cependant, le développement de technologies de batteries durables implique également d'autres matériaux que le lithium ou le sodium. Au laboratoire Chimie du solide et énergie, l'équipe chargée des batteries Na-ion se concentre sur l'utilisation d'éléments abondants tels que le nickel ou le manganèse, tout en évitant l'utilisation du cobalt. Le cobalt, que l'on trouve couramment dans les batteries lithium-ion, soulève des questions éthiques en raison des problèmes liés à son extraction.

Qu'est-ce que ces deux années de recherche au Collège de France vous ont apporté ?

Travailler au sein de la chaire du Chimie du solide et énergie m'a permis de bénéficier d'un accompagnement et de conseils inestimables, en particulier de la part du professeur Tarascon et d'autres chercheurs éminents dans ce domaine. Collaborer avec des collègues qui partagent mon enthousiasme pour la chimie et la science des matériaux a été une source d'inspiration considérable et a renforcé mon engagement pour faire progresser les technologies des batteries. De plus, faire partie de cet environnement de recherche dynamique m'a exposé à des collaborations interdisciplinaires passionnantes.

Suite à mon expérience au Collège de France, j'ai eu l'honneur de recevoir la bourse Marie-Sklodowska-Curie pour un projet passionnant réalisé en collaboration avec des institutions réputées comme le Massachusetts Institute of Technology (MIT), marquant ainsi une nouvelle étape importante dans mon parcours de recherche.

Avenir commun durable

Lancée fin 2021, l'initiative Avenir Commun Durable bénéficie du soutien de la Fondation du Collège de France, de ses mécènes, Faurecia et Saint-Gobain, et de ses grands mécènes, TotalEnergies et la Fondation Covéa.

**AVENIR COMMUN
DURABLE**
ÉNERGIE / ENVIRONNEMENT / SOCIÉTÉ

Développer la recherche pour l'environnement et l'énergie

Les professeurs et leurs équipes mènent depuis de nombreuses années des travaux de recherche ambitieux autour des questions environnementales et énergétiques. Qu'ils soient physiciens, chimistes, juristes, économistes, ils étudient notre planète pour mieux la préserver, conçoivent des technologies pour révolutionner l'énergie et pensent une économie et une société compatibles avec cette indispensable évolution. L'objectif de l'initiative Avenir Commun Durable est de mettre en avant ces recherches et de leur donner les moyens d'aller plus loin encore.

Diffuser des données scientifiques certifiées pour nourrir la réflexion de tous

Les questions environnementales sont particulièrement complexes et techniques et donnent parfois lieu à de nombreuses contre-vérités et approximations. Plus que jamais, le débat public doit s'appuyer sur des informations et des données certifiées. Des colloques thématiques ouverts à tous en accès libre sont ainsi organisés régulièrement au Collège de France pour faire connaître les avancées des recherches en cours sur les problématiques liées au changement climatique et sur les solutions possibles pour y faire face.

COLLOQUE

À quoi ressemblera la ville de demain ?



En 2050, 7 personnes sur 10 pourraient être citadines. Cette concentration humaine est source de richesse économique et culturelle, mais induit aussi des risques, des fragilités, des inégalités parfois extrêmes. Elle est aussi génératrice d'effets environnementaux indésirables. La Banque mondiale estime que les villes représentent actuellement près des 2/3 de la consommation mondiale d'énergie et 70 % des

émissions planétaires de gaz à effet de serre. Le colloque « La ville du futur » au Collège de France a abordé tous les aspects historiques, anthropologiques, géographiques, mais aussi environnementaux, écologiques, et économiques de la ville de demain, pour contribuer aux réflexions sur ces questions complexes. Les vidéos des interventions sont disponibles sur le site du Collège de France.

L'Histoire du changement climatique



Le Pr Kyle Harper lors de sa leçon inaugurale au Collège de France.

Kyle Harper est Professor of Classics and Letters à l'université de l'Oklahoma et Fractal Faculty au Santa Fe Institute. Historien dont les travaux tentent d'intégrer les sciences de la nature dans l'étude du passé humain, ses principaux intérêts de recherche comprennent l'histoire des maladies infectieuses et du changement climatique et leur impact sur les sociétés humaines. Plus largement, il écrit sur l'histoire des humains en tant qu'agents du changement écologique et cherche à savoir comment des questions telles que la biodiversité, la santé et le développement durable peuvent être abordées dans une perspective historique. Il a été invité pour l'année 2023-2024 à occuper la chaire annuelle Avenir Commun Durable afin d'enrichir les enseignements du Collège de France autour des enjeux de la transition écologique. Son cycle d'enseignement « Histoire, société, climat : entre fragilité et résilience » a remporté un vif succès. Les vidéos de ses enseignements sont librement accessibles sur le site web du Collège de France et sa chaîne YouTube.

RECHERCHE



Appel à projets

Chaque année, l'initiative Avenir Commun Durable encourage des projets de recherche ambitieux pour répondre aux enjeux de la transition environnementale et énergétique, dans une démarche pluridisciplinaire.

Projets lauréats 2024 :

« Innovation verte et transition énergétique : le rôle des acteurs économiques et sociaux », porté par les PRs PHILIPPE AGHION et PIERRE-MICHEL MENGER

« Pour une épistémologie de l'enquête sur les socio-agrosystèmes préindustriels », porté par les PRs PATRICK BOUCHERON et FRANÇOIS-XAVIER FAUVELLE

« Regards croisés sur l'eau atmosphérique » porté par le PR THOMAS RÔMER, avec le soutien de MME LAURENCE BOISSON DE CHAZOURNES, titulaire de la chaire Avenir Commun Durable 2022-2023.

« Confronté à un péril environnemental sans précédent, notre siècle fait face à un défi considérable : engager la transition écologique. Je me réjouis que le Collège de France, lieu unique où tous les savoirs se croisent et s'enrichissent mutuellement, ait décidé de relever le défi de la science pour l'environnement. »

PR THOMAS RÔMER
Administrateur du Collège de France

Agir pour l'éducation

Lacunes en mathématiques et en lecture, inégalités sociales face à la réussite scolaire, carences dans le domaine des compétences socio-comportementales... Depuis une trentaine d'années, la France connaît un recul sans précédent du niveau de ses élèves. Pourtant, dans un XXI^e siècle technologique et mouvant, mieux apprendre constitue un enjeu plus essentiel que jamais. Portée par les professeurs du Collège de France dans

plusieurs disciplines, l'initiative Agir pour l'éducation a pour ambition de placer la recherche scientifique, ses méthodes, ses analyses, ses expérimentations et ses résultats, au service de l'école et de l'égalité des chances. Leurs objectifs : mieux comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves, proposer des outils pédagogiques scientifiquement éprouvés et sensibiliser aux sciences. Chaque année, le Collège de France organise

aussi un cycle de conférences sur l'apprentissage et ses méthodes pour partager avec tous les résultats des recherches en cours. En 2024, le cycle est organisé par la Pr Esther Duflo sur la thématique de l'expérimentation en éducation.

→ L'initiative Agir pour l'éducation bénéficie du soutien de LVMH, de la Fondation ENGIE et de la Fondation Covéa.



Le Pr Stanislas Dehaene, chaire Psychologie cognitive expérimentale, porteur du projet « Exello ».

Projets de recherche et actions pédagogiques

En 2024, le soutien des mécènes et donateurs a permis le développement de l'ensemble des programmes de l'initiative avec des réussites majeures : augmentation très nette du nombre de bénéficiaires depuis 2023, ouverture de certains projets à l'international et avancées de la recherche scientifique.



MathAData

Enseigner les mathématiques au lycée par des challenges d'IA

OBJECTIF

Enrichir l'enseignement des mathématiques au lycée en leur donnant du sens et réconcilier les lycéens avec cette matière. Le programme propose aux lycéens de traiter des problèmes basés sur l'exploitation de jeux de données réelles pour des applications industrielles, médicales ou financières très concrètes.

PROFESSEUR

STÉPHANE MALLAT,
Chaire Sciences des données

ACTUALITÉS 2024

2 académies partenaires se sont engagées aux côtés de MathAData : Lille et Paris

Développement de 3 nouveaux challenges pour lycéennes et lycéens, autour de thèmes variés : santé, comportement animal, musique...

BÉNÉFICIAIRES

+ de 3000 élèves de la seconde à la terminale, avec un accent mis sur les jeunes filles et les quartiers prioritaires.



MathC2+

Faire dialoguer élèves et chercheurs pour sensibiliser aux sciences

OBJECTIF

proposer des stages de 3 à 5 jours dans un cadre universitaire stimulant et ludique, pour montrer aux élèves, en particulier les jeunes filles et les jeunes éloignés des milieux académiques, que les mathématiques offrent des perspectives passionnantes au-delà du lycée.

PROFESSEUR

STÉPHANE MALLAT,
Chaire Sciences des données

ACTUALITÉS 2024

Organisation de plus de 70 stages sur l'ensemble du territoire français, dont 6 stages réservés aux filles, représentant 300 jours de stages dans plus de 30 villes. Plus de 2 600 élèves participants.

Travail avec le ministère de l'Éducation nationale pour déterminer l'impact de ces stages dans leurs choix d'orientation au lycée et dans le supérieur.

BÉNÉFICIAIRES

2600 élèves de la 4^e à la Terminale.



Diagnostiquer pour Agir
Comprendre le déséquilibre des parcours en mathématiques

OBJECTIF

Analyser les trajectoires scolaires et universitaires des élèves français en mathématiques. S'appuyant sur trente années de données, ces travaux cherchent à identifier les failles du système actuel et à le comparer avec des pays qui ont surmonté des difficultés similaires afin d'imaginer le déploiement d'actions éducatives efficaces.

PROFESSEUR

PIERRE-MICHEL MENDER,
Chaire Sociologie du travail créateur

ACTUALITÉS 2024

Poursuite des opérations de recherche pour étudier notamment les choix d'orientation des lycéens et lycéennes, la place des mathématiques dans leurs parcours et le monde des compétitions internationales en mathématiques.

Renforcement de l'équipe scientifique : prolongation et recrutement de chercheurs pour travailler au côté du Pr Menger. Leurs travaux mêlent analyse quantitative de données et enquête de terrain.

BÉNÉFICIAIRES

projet sur l'ensemble de la scolarité.



Excello

Des outils validés par la science pour mieux apprendre dès le CP

OBJECTIF

Développer, expérimenter et diffuser en milieux scolaires des outils pédagogiques innovants qui permettent un apprentissage de la lecture et du calcul adapté aux besoins des élèves. Ces outils s'appuient sur les travaux menés par le Pr Stanislas Dehaene autour de la compréhension des mécanismes cérébraux à l'origine des opérations les plus fondamentales du cerveau humain (prise de conscience, raisonnement, langage, lecture, calcul) et des mécanismes de l'apprentissage chez l'enfant.

PROFESSEUR

STANISLAS DEHAENE,
Chaire Psychologie cognitive expérimentale

ACTUALITÉS 2024

Élargissement de l'expérimentation de l'outil d'apprentissage de la lecture
« Kalulu » à plus de 250 classes de CP s'étant portées volontaires afin de valider définitivement les résultats positifs observés en 2022-2023.

Mise à disposition de la méthode de lecture à tous les enseignants souhaitant l'utiliser : livrets d'apprentissages, guide pédagogique, jeux de société et livrets adaptés aux besoins des élèves dyslexiques, dyspraxiques et atteints de TDAH.

BÉNÉFICIAIRES

+ de 2000 élèves de 4 à 6 ans (grande section et CP).



Campus de l'innovation pour les lycées

L'inclusion sociale par le savoir

OBJECTIF

Concevoir des ressources pédagogiques innovantes en économie et sciences sociales, valoriser et stimuler l'engagement des élèves par le biais d'un concours lycéen original et les inspirer en instaurant un dialogue avec de grands chercheurs français à travers des **conférences en lycées de zones d'éducation prioritaire**, urbaines et rurales.

PROFESSEUR

PHILIPPE AGHION,
chaire Economie de l'innovation, des institutions et de la croissance

ACTUALITÉS 2024

Interventions dans les lycées situés en territoires défavorisés : 23 déplacements, 1700 lycéens concernés (+ 40 %) dans plus de 30 villes, grâce à 18 intervenants différents.

Programme de coaching parental en mathématiques : 3 projets pilotes à Mulhouse, Strasbourg et Nice, pour des classes de CM1, CM2 et 6^e. Plus de 100 familles participantes, issues des REP/REP+.

BÉNÉFICIAIRES

+ de 2300 élèves de 10 à 18 ans.



Les professeurs **WILLIAM MARX**, chaire Littératures comparées, et **JEAN-LUC FOURNET**, chaire Culture écrite de l'Antiquité tardive et papyrologie byzantine, lanceront un nouveau projet **Agir pour l'éducation en 2025**. Leur objectif : faire appel à la rhétorique dans les lycées pour développer empathie et esprit critique chez les élèves.

ZOOM SUR

Le Campus de l'innovation pour les lycées Rencontre avec Bénédicte Berner, directrice du programme



Quel était l'objectif du campus à sa création ?

En mettant en lien chercheurs et élèves, notre objectif était d'éveiller des vocations, notamment chez les jeunes filles, de désacraliser le rapport aux savoirs académiques et d'encourager les élèves à se projeter dans l'avenir. Ce projet s'est tout de suite inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Éducation nationale, mise en place spécifiquement pour le Campus de l'innovation pour les lycées.

En quoi consistent les interventions des chercheurs dans les lycées ?

Une équipe de chercheurs se déplace dans plusieurs lycées et effectue des interventions sur des thèmes du programme de Sciences économiques et sociales ou Sciences et vie de la terre. L'équipe est composée de professeurs du Collège de France, comme Philippe Aghion, mais aussi de chercheurs de différentes disciplines. Nous essayons de maintenir une certaine parité dans les intervenants pour donner un modèle aux jeunes filles et montrer que l'économie, les sciences, c'est aussi pour elles. Durant la séance, il y a une partie de cours puis un véritable échange

entre les chercheurs et les élèves. Nous avons déjà parcouru une cinquantaine de villes en France, l'idée étant aussi de se rendre dans les zones rurales.

Depuis 2016, vous avez organisé des centaines d'interventions de chercheurs et de professeurs dans les lycées. Selon vous, qu'est ce que cela a changé ?

Les professeurs et chercheurs qui interviennent dans ces lycées sont des praticiens, il peuvent donc parler d'une façon différente de

celle d'un enseignant, expliquer concrètement ce qu'ils font dans leur laboratoire. En économie, quand Philippe Aghion aborde certains sujets, il les lie très souvent à une nouvelle recherche qu'il vient de faire et qu'il explique aux jeunes. Pour ces élèves qui appartiennent à des bassins de recrutement dans des zones prioritaires, l'idée est aussi de les encourager à se projeter dans l'avenir, leur montrer que c'est possible et que nous croyons en eux.



“ La connaissance scientifique constitue aujourd'hui un enjeu essentiel, capable d'inspirer et d'enthousiasmer notre jeunesse pour lui donner des clefs de compréhension et d'action sur le monde. SFIL est très fière de soutenir cette initiative qui offre de nouvelles perspectives aux élèves en leur permettant de dialoguer avec des chercheurs passionnants. ”

PHILIPPE MILLS

directeur général de SFIL,
mécène de l'initiative Campus de l'innovation pour les lycées

Le mécénat

Entreprises et fondations

Ensemble, aux côtés de la science et du savoir

Les mécènes de la Fondation du Collège de France apportent un soutien absolument déterminant aux ambitions et aux projets du Collège de France. Leur engagement aux côtés des professeurs permet d'accompagner l'excellence de la recherche menée au Collège de France dans tous les domaines et la diffusion des connaissances au plus grand nombre.



“ Les soutiens de nos mécènes sont autant d'investissements et de marques de confiance dans notre avenir commun. ”

Pr. JEAN-FRANÇOIS JOANNY
Président de la Fondation du Collège de France

Le soutien des mécènes peut bénéficier à un programme de recherche, au recrutement de jeunes chercheurs, à la diffusion des savoirs, ou bien plus largement, à un domaine à grands enjeux économiques et

sociétaux tels que l'énergie, la santé, l'intelligence artificielle... La Fondation est à l'écoute des mécènes pour définir l'objet et la nature de leur soutien, en accord avec les valeurs et domaines qui leur tiennent à cœur.



Devenir mécène de la Fondation du Collège de France

Soutenir la Fondation du Collège de France, c'est s'associer aux valeurs et à l'image d'une institution de renommée internationale, symbole d'excellence scientifique et de libre partage des connaissances dans tous les domaines du savoir. Devenir mécène, c'est aussi bénéficier d'une relation privilégiée avec le Collège de France :

- Nourrir votre curiosité intellectuelle et celle de vos collaborateurs, échanger avec les professeurs autour de notre avenir technologique, scientifique, médical ou économique pour élargir les horizons stratégiques de votre entreprise (rencontres, conférences, ...).
- Participer à l'ensemble des temps forts de la vie du Collège de France et de sa Fondation : leçons inaugurales, conférences, événements, concerts et inaugurations. Bénéficier d'une visite privée et personnalisée du Collège de France et de ses laboratoires et bibliothèques pour un groupe de collaborateurs ou d'invités.
- Organiser un événement institutionnel dans des espaces exceptionnels, au cœur de Paris.

Parole de mécène, rencontre avec la Fondation Covéa

Cette année, la Fondation Covéa a réaffirmé son engagement au côté du Collège de France en faisant le choix de soutenir Agir pour l'éducation, un programme qui mêle recherche et action de terrain pour mettre la science au service de l'école. Qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce projet ? Nous sommes convaincus que l'éducation est un puissant levier pour l'inclusion sociale. C'est pour cela que la Fondation Covéa a développé un certain nombre de partenariats avec des associations qui luttent contre les discriminations sociales ou géographiques et interviennent, en lien avec l'Éducation nationale, pour donner envie d'apprendre et développer les compétences psychosociales des élèves. Face à un système éducatif français qui a du mal à réduire les déterminismes sociaux, nous sommes ravis de soutenir cette initiative sur l'éducation qui ouvre des portes grâce à l'analyse de nouvelles approches pédagogiques, comme les recherches du professeur

Dehaene pour la lecture et du professeur Mallat pour les mathématiques.

Environnement, énergie, éducation... aux côtés du Collège de France, vous vous engagez au cœur des grands enjeux du monde contemporain. Pourquoi est-il aujourd'hui important de soutenir le développement scientifique français ?

La transdisciplinarité telle que la pratique le Collège de France en convoquant de nombreuses disciplines autour d'une même thématique est une approche qui permet d'aborder différemment la complexité des grands enjeux de nos sociétés, qu'il nous semble important de soutenir et de développer dans ces périodes de transition et de transformations profondes. Outre les deux initiatives Avenir Commun Durable et Agir pour l'éducation, notre mécénat soutient plus largement les missions du Collège de France et permet ainsi la diffusion de ce savoir d'excellence



Laurent Tollié, Président de la Fondation Covéa.

auprès du plus grand nombre. C'est justement un de nos axes d'action au sein de la Fondation Covéa, de permettre l'accès de la culture et des connaissances à tous et en particulier aux personnes qui en sont éloignées. Nous sommes donc très fiers d'être aux côtés de cette précieuse institution.

“ Le Collège de France développe et diffuse un savoir exigeant, pointu et scientifique, qui en ces temps de propagation rapide de la désinformation, est absolument indispensable. ”

NOS MÉCÈNES

Grands mécènes



Mécènes



Les Amis du Collège de France

Donateurs particuliers

Soutenir la recherche au quotidien

Faire un don à la Fondation du Collège de France, c'est faire partie d'une grande communauté à la fois curieuse et ouverte sur le monde et sur toutes les disciplines scientifiques. C'est aussi partager les valeurs et les missions du Collège de France et en comprendre les enjeux pour construire le monde de demain.

Recycler le CO₂ en carburant durable, découvrir de nouvelles voies thérapeutiques pour les maladies neurologiques et dégénératives, participer à une campagne de fouilles archéologiques, enrichir les archives et les bibliothèques du Collège de France, former les grands chercheurs de demain... Voici quelques-uns des nombreux projets que la Fondation du Collège de France a pu soutenir grâce à la générosité de ses donateurs.



Ami du Collège de France

En faisant un don de 20 € et plus, vous rejoignez la communauté des Amis du Collège de France.

POUR VOUS

→ Une lettre d'information dédiée pour suivre l'actualité des projets soutenus, découvrir des portraits de chercheurs et des articles de décryptage.

→ Le programme des enseignements

→ Une conférence privée : dès 50 €, invitation à la grande conférence annuelle réservée aux donateurs de la Fondation, suivie d'un temps convivial.

→ Une équipe dédiée à votre écoute au 01 44 27 15 03.

Cercle des Bienfaiteurs du Collège de France

Devenez Bienfaiteur au-delà de 500 € par an. Vous manifestez ainsi la force de votre engagement aux côtés des professeurs du Collège de France.

POUR VOUS

En plus des avantages dédiés aux Amis :

→ Une invitation à un événement exceptionnel au Collège de France : visite privée d'une exposition, d'un laboratoire ou d'une bibliothèque avec les chercheurs et les professeurs du Collège de France.

Grands donateurs du Collège de France

Les grands donateurs du Collège de France apportent un soutien déterminant aux ambitions et aux projets de l'établissement.

Nous sommes heureux de les associer à l'ensemble des temps forts de la vie du Collège de France et de la Fondation (leçons inaugurales, conférences, événements, concerts et inaugurations).

A l'occasion d'une donation ou d'un don majeur, leur généreux soutien est mis en avant dans l'escalier d'honneur du Collège de France.

Legs et donations

Donner du sens à son patrimoine

La Fondation du Collège de France, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons mais aussi des legs, **acte de générosité par lequel le donateur peut transmettre une partie de ses biens à la Fondation**, pour soutenir la recherche et la diffusion des connaissances. De nombreux legs ont permis d'encourager le travail des chercheurs du Collège de France dans la durée et de soutenir les grands projets de l'établissement.

Les fonds sont toujours utilisés selon la volonté du donateur, qu'il s'agisse d'une donation ou d'un legs, tout en s'inscrivant dans les missions portées par la Fondation :

- Faire progresser les connaissances dans tous les domaines ;
- Faire rayonner l'excellence scientifique française ;
- Contribuer à la formation des acteurs de la recherche de demain ;
- Élargir la transmission des savoirs à tous les publics.



" J'ai été accueillie par l'équipe de la Fondation du Collège de France pour m'aider à concrétiser mon projet. Ensemble, nous avons étudié ces diverses possibilités pour que mon legs profite à la recherche et à la diffusion des savoirs tout en respectant mes valeurs et les sujets qui me tiennent à cœur. "

UNE DONATRICE DE LA FONDATION

CONTACTEZ-NOUS

Construire ensemble un legs qui vous ressemble

- Que dois-je faire pour léguer mes biens à une fondation ?
- Je désire que mon legs serve à une action spécifique, vous engagez-vous à respecter ce souhait ?
- Si je désigne la Fondation du Collège de France légataire universel, puis-je quand même transmettre une part de mes biens à mes proches ?

→ Pour en savoir plus, demandez notre brochure d'information ou contactez-nous :

Mathilde Lanneau - Chargée de relations donateurs et testateurs
01 44 27 15 03 - mathilde.lanneau@college-de-france.fr



Projets à soutenir

DIFFUSER LES SAVOIRS

- Accompagner la diffusion des savoirs en libre accès
- Favoriser les échanges au sein de la communauté scientifique



SOUTENIR LA RECHERCHE

- Accompagner l'installation de nouvelles chaires
- Équiper les laboratoires
- Développer des programmes de recherche



CIVILISATIONS

- Soutenir les missions sur le terrain
- Numériser des documents anciens

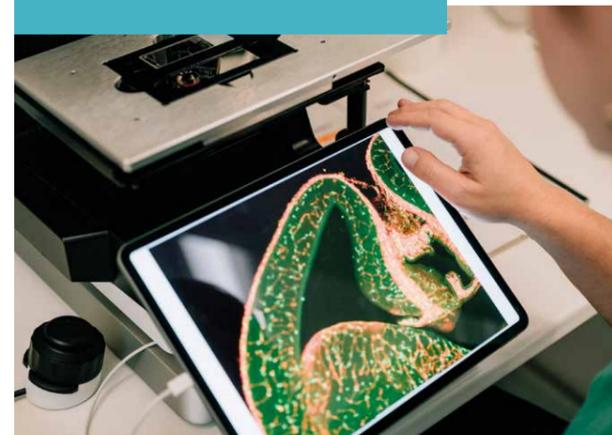
SOUTENIR LES JEUNES CHERCHEURS

- Recruter les talents
- Apporter un soutien direct aux professeurs pour mener une recherche libre et ambitieuse
- Encourager la persévérance des chercheurs à l'origine des futures grandes avancées scientifiques



PATRIMOINE

- Préserver un lieu ouvert à tous, vivant, et chargé d'histoire
- Conserver, restaurer et numériser des documents précieux pour les chercheurs du monde entier



En soutenant chaque année l'ensemble des disciplines et leur enseignement à tous, la Fondation contribue à faire vivre la diversité et le bouillonnement intellectuel qui font l'ADN du Collège de France et encourager la vitalité de sa recherche. Pour faire un don, rendez-vous sur www.fondation-cdf.fr

Campagnes de mécénat 2024

Diffuser les savoirs en ligne

En 2024, la Fondation accompagne le développement de la diffusion numérique des savoirs au Collège de France en lançant une campagne de mécénat. Les fonds collectés permettront d'augmenter le nombre de cours en ligne disponibles gratuitement sur internet, d'atteindre de nouveaux publics et d'assurer une diffusion internationale de ces contenus de pointe.

Agir pour l'éducation

L'initiative Agir pour l'éducation des professeurs du Collège de France (voir page 24) poursuit son ambition pour porter la science au service de l'école. Le mécénat accompagne la recherche scientifique sur le terrain de l'éducation en permettant le passage à l'échelle d'expérimentations réussies, le déploiement d'actions pédagogiques dans les classes et la diffusion de ressources gratuites pour les enseignants et les élèves.

Patrimoine

À l'approche de son 500^e anniversaire en 2030, le Collège de France initie une grande campagne de conservation et de restauration de son patrimoine pour continuer d'accueillir un public toujours plus nombreux. A ses côtés, la Fondation du Collège de France mobilise mécènes et grands donateurs pour protéger ce patrimoine exceptionnel, ouvert à chacun et tourné vers l'avenir.

Gouvernance

Conseil d'administration

La gouvernance de la Fondation du Collège de France est assurée par un conseil d'administration qui définit sa politique générale et ses orientations stratégiques en accord avec les besoins prioritaires du Collège de France. Constitué de douze membres, il associe des professeurs du Collège de France, des personnalités qualifiées ainsi que des représentants des donateurs et des mécènes. Cette composition illustre une volonté de dialogue et d'échange avec la société civile. C'est aussi le gage d'une gestion ouverte et transparente.



PR JEAN-FRANÇOIS JOANNY
Président
Professeur au
Collège de France



Pr THOMAS RÖMER
Administrateur
du Collège de France



MERCEDES ERRA
Vice-Présidente
Présidente et
fondatrice de *BETC*



Pr PIERRE-MICHEL MENGER
Secrétaire
Professeur au
Collège de France



PHILIPPE LEMOINE
Trésorier
Président,
Forum d'Actions Modernités



Pre NALINI ANANTHARAMAN
Professeure
au Collège de France



OLIVIER BRAULT
Directeur général,
*Fondation Bettencourt
Schueller*



RAPHAËL PALTÍ
Président-Directeur général,
Altavia



PATRICK KOLLER,
Directeur général,
Groupe FORVIA



DOMINIQUE SENEQUIER,
Présidente et
fondatrice d'*Ardian*



PHILIPPE MILLS
Directeur général,
SFIL



JEAN-PAUL CLAVERIE
Conseiller du Président
Bernard Arnault, Groupe LVMH



PR SERGE HAROCHÉ
Membre d'honneur
Prix Nobel de physique



FRANÇOIS DEBIESSÉ
Membre d'honneur
Président, *Admical*



SAMUEL GUIBAL
Commissaire
du gouvernement



JULIE BARBAROUX
Directrice de la Fondation
du Collège de France

Comité d'orientation scientifique

Le comité d'orientation scientifique, composé de sept professeurs du Collège de France, soumet à l'approbation du conseil d'administration des projets sélectionnés sur appels à projets et propose des orientations scientifiques à privilégier.



Pre SAMANTHA BESSON
Chaire Droit international
des institutions



Pre ANNE CHENG
Chaire Histoire intellectuelle
de la Chine



Pr XAVIER LEROY
Chaire Sciences du logiciel



Pr WILLIAM MARX
Chaire Littératures comparées



Pr LLUIS QUINTANA-MURCI
Chaire Génomique humaine
et évolution



Pre VINCIANE
PIRENNE-DELFORGE
Chaire Religion,
histoire et société dans
le monde grec antique



PR MARC HENNEAUX
Chaire Champs,
cordes et gravité

TÉMOIGNAGE

Pre Samantha Besson, Présidente du Comité d'orientation scientifique de la Fondation du Collège de France



« Chaque année, notre comité d'orientation scientifique soutient plusieurs projets présentés par les chaires, les instituts, les bibliothèques et les laboratoires du Collège de France, toutes disciplines confondues. Les dons des particuliers comme les mécénats apportés par les entreprises viennent soutenir l'activité et les projets de l'institution, qu'ils soient de grande envergure, comme le développement d'un programme de recherche en biologie médicale ou la poursuite d'un chantier de fouilles archéologiques, ou plus

modestes, comme l'organisation d'un colloque, la publication ou la traduction d'un ouvrage, la réalisation d'entretiens filmés en histoire ou encore la constitution d'une base de données relatives aux normes rituelles en Grèce antique. Nous sommes également très fiers de désigner chaque année la lauréate de la bourse Anna Caroppo - Fondation du Collège de France. Cette bourse a été créée en 2017 à l'initiative de M. Lucio Toscano, donateur de la Fondation et grand admirateur du Collège de France. Il souhaitait

que ce prix accompagne de jeunes chercheuses en leur permettant de poursuivre, pendant une année, leur formation dans le domaine des sciences humaines. En 2024, la lauréate est Serena Causo, talentueuse chercheuse en papyrologie. Depuis 2017, la bourse Anna Caroppo a déjà permis d'accompagner 10 chercheuses ! Chaque année, les professeurs et professeurs du Collège de France peuvent compter sur le soutien de la Fondation pour poursuivre une recherche libre et ambitieuse dans tous les domaines du savoir. »

Notre équipe

Une équipe dédiée, à l'écoute des donateurs

La création de la Fondation du Collège de France en 2008 a permis de mettre en place une équipe dédiée aux donateurs et aux mécènes, pour les accompagner au mieux dans leur projet de soutien et assurer un suivi transparent du devenir des dons. La Fondation est présidée par le Professeur Jean-François Joanny, titulaire de la chaire Matière molle et biophysique au Collège de France, et dirigée par Julie Barbaroux.



De gauche à droite : **Christine Capron**, gestionnaire comptable ; **Lidiia Rozhnovskaia**, chargée de mission mécénat ; **Pr Jean-François Joanny**, Président de la Fondation ; **Julie Barbaroux**, Directrice de la Fondation ; **Mathilde Lanneau**, chargée de relations donateurs et testateurs, **Marie Chéron**, conseiller du Président.

VOS CONTACTS



Mathilde Lanneau
Chargée de relations
donateurs et testateurs
mathilde.lanneau@college-de-france.fr
01 44 27 15 03

Lidiia Rozhnovskaia
Chargée de mission mécénat
lidiia.rozhnovskaia@college-de-france.fr
01 44 27 16 35

Julie Barbaroux
Directrice de la Fondation
du Collège de France
julie.barbaroux@college-de-france.fr
01 44 27 11 60

Comment nous soutenir ?

Le don

Petit ou grand, ponctuel ou régulier, en ligne ou par l'envoi d'un chèque, chaque don participe au développement de projets de recherche et à la transmission des savoirs. Les dons sont déductibles de l'impôt, à hauteur de 66 % du montant du don pour l'impôt sur le revenu et à concurrence de 20 % du revenu imposable, à hauteur de 75 % du montant du don pour l'IFI, dans la limite de 50 000 €. Chaque donateur reçoit un reçu fiscal. [Rejoignez les Amis du Collège de France](#)

Le legs

La Fondation, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir legs, donations, usufruits et assurances-vie en exonération de droits de mutation et de succession. Acte de générosité au-delà de sa propre vie, acte d'espoir transmis aux générations à venir, le legs est essentiel au développement des grands projets de recherche d'une institution pluricentenaire comme le Collège de France. [Demandez notre brochure d'information](#)

Le mécénat

Le mécénat est un soutien désintéressé apporté par une entreprise ou par une fondation. L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt égale à l'un des montants suivants : 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 € ; 40 % pour la part du don supérieure à 2 000 000 €. Depuis 2008, plus de vingt mécènes ont apporté leur soutien à la Fondation du Collège de France et aux projets des professeurs. [Rendez-vous page 28 - Mécénat.](#)



Le saviez-vous ?

Vous pouvez désigner la Fondation du Collège de France bénéficiaire de tout ou partie de votre contrat d'assurance-vie. Ceci constitue un moyen simple et efficace de contribuer au financement de nos actions.

Vous souhaitez nous soutenir depuis l'étranger ? Rendez-vous sur : www.fondation-cdf.fr/donner-depuis-letranger

FAIRE UN DON



Chaque don compte pour soutenir le Collège de France !

En ligne ou dans nos amphithéâtres, vous suivez les enseignements du Collège de France et appréciez tout ce qui le rend unique depuis cinq siècles : l'excellence scientifique, la pluralité des disciplines et le libre accès au savoir. Nous avons besoin de vous ! Adressez votre don par chèque à l'ordre de la **Fondation du Collège de France** (Fondation du Collège de France, 11 place Marcelin Berthelot, 75005 Paris) ou rendez vous sur www.fondation-cdf.fr pour faire un don en ligne, ponctuel ou mensuel.



Fondation du Collège de France

11 place Marcellin-Berthelot 75005 Paris
fondation@college-de-france.fr • www.fondation-cdf.fr